

DECLARATION LIMINAIRE CSAL du 11 avril 2024

« Mission accomplie ! Aujourd'hui, 85 % des agents adhèrent à la démarche. »

C'est ainsi que notre ministère débute le bilan de sa démarche en faveur de la transition écologique initiée en 2020. Alors bien sûr, le coup d'envoi de « Bercy Vert » a marqué le début d'un processus innovant : *« la mobilisation des énergies et des imaginations pour sensibiliser tous les agents à l'urgence écologique et lancer un ambitieux plan d'actions pour plus de sobriété énergétique. »* pour reprendre la formule déclinée dans son plan de communication.

Ainsi, les ministères, établissements publics et opérateurs ont été appelés à décliner 20 engagements pour :

- Une mobilité durable des agents,
- Une politique d'achat plus responsable,
- Une alimentation plus respectueuse de l'environnement,
- Une réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics,
- La suppression des produits phytopharmaceutiques,
- L'économie circulaire,
- Le numérique responsable.

Quels agents pourraient s'opposer à ces considérations écologiques ? A l'heure où l'urgence écologique est plus que prégnante, à l'heure où les constats sont de plus en plus catastrophistes.

Qui peut imaginer que l'écologie n'est pas au cœur des préoccupations des agents que ce soit pour leurs conditions de vie ou pour celles des générations à venir ?

L'écologie est un enjeu majeur de notre siècle et nous devons tous nous l'approprier et tous nous y investir.

Ce qui nous chagrine pourtant ici, et vous ne douterez pas que le mot est faible, c'est que les annonces qui sont faites, et les velléités affichées sous couvert de transparence ne sonnent pas juste. La cacophonie actuelle irriterait les oreilles les moins sensibles...

Commençons par le NRP, si vous le voulez bien. Nous proposer un plan de déplacement écologique pour des agents après les avoir contraints à la mobilité en fermant les sites de proximité traduit au mieux un sens de l'humour plus que douteux, au pire de l'inconséquence.

Poursuivons avec les rénovations énergétiques de bâtiments, (véritables passoires thermiques depuis des années), qui ne se font que sous couvert de chantage à l'ensardinement et à la vente des biens immobiliers de l'état. L'urgence écologique tombe à pic pour ce gouvernement libéral !

Évidemment, la priorité donnée à l'informatique, outil pourtant particulièrement énergivore place de ce fait notre administration très loin d'un soi-disant bercy vert...

Alors les mesures proposées ici telles que les déplacements en vélo ou en covoiturage, l'achat de véhicules de service électriques ou hybrides, la suppression des gobelets et bouteilles en plastique, l'utilisation de papier bureautique recyclé ou éco labellisé, ou encore, la baisse de consommation d'énergie des bâtiments et bien que n'étant pas de nature à inverser la tendance du réchauffement climatique contribuent à faire évoluer les mentalités.

Tant que ces mesures resteront incitatives, elles ont leur utilité. Mais nous serons vigilants à ce qu'elles ne servent pas d'excuses pour imposer aux agents des régressions de leurs droits ou que cela ne soit pas un argument de culpabilisation.

Parce qu'en réalité si vous voulez parler d'écologie dans cette instance, c'est une bonne chose. Mais parlons-en vraiment !

En 2021, dans son rapport *Climat : CAC degrés de trop – Le modèle insoutenable des grandes entreprises françaises*, Oxfam conclue que l'empreinte carbone des grandes entreprises françaises est colossale et qu'elles ne respectent pas l'Accord de Paris. Et en tête de liste ? Notre secteur bancaire. « à elles-seules 4 entreprises la BNP, La Société générale, le crédit agricole et TOTAL, ont, chacune prise isolément, une empreinte carbone supérieur à celle de la France ».

En outre, « 10 % des plus riches sont responsables d'un quart des émissions de la France. De ce fait, les 1 % les plus riches ont émis autant de carbone en un an que les 50 % les plus pauvres en 10 ans. » Autre record relevé par Oxfam attribuant la palme au multimilliardaire Bernard Arnault. « Le patron de LVMH explose tous les compteurs avec 8128,6 tonnes de Co2 rejetées par an, soit 1270 fois plus que les 6,4 tonnes du français moyen ». Sûrement est-ce pour cette raison que le président Macron lui aura remis la grand-croix de la légion d'honneur ce 13 mars 2024.

L'écologie ne peut se faire à deux vitesses. Or jusqu'à preuve du contraire, l'agent des finances publiques ne se rend pas en jet au travail.

Connaissez-vous l'histoire du Colibri ? On raconte qu'elle provient d'une légende amérindienne. Dans une forêt un incendie se déclare et tous les animaux regardent sidérés leur habitat dévoré par les flammes. Seul le colibri s'active en allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Un animal s'adresse à lui -prenons le pangolin- en lui démontrant que ces quelques gouttes ne suffiront pas étant donné l'importance de l'incendie. Ce à quoi le colibri répond qu'il fait sa part.

Alors, évidemment l'agent des finances publiques sera ce colibri et il saura prendre sa part. Mais comme le colibri, il ne pourra, quelle que soit sa motivation ou la posture sacrificielle qu'on lui impose, faire pencher la balance d'un côté, ou de l'autre.

Alors cessons ! Cessons d'agiter des girouettes pour capter l'attention et détourner les regards des véritables priorités. Cessons sous prétexte d'intérêt commun, de détruire cette administration. Cessons d'imposer à chacun de ses agents le dévouement dans le dénuement. Cessons de faire croire à la communauté que celui qui prendra sa voiture un jour de pluie ou un jour de plus grande fatigue d'ici à ses 67 ans sera le déprédateur du climat, qu'il prendra la responsabilité de ce désastre écologique dont les débuts ont été annoncés avant même que beaucoup ici ne soient nés. Cessons d'utiliser cet enjeu fondamental pour l'humanité pour humilier les agents des finances publiques et les contraindre à se soumettre à des décisions délétères pour eux, pour le service public qu'ils défendent, pour les usagers et les citoyens.

Avec les fantasmes entourant l'intelligence artificielle, les velléités du ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique portant en étendard les coupes budgétaires à mettre en œuvre, conjuguées avec les annonces du ministre de la fonction publique sur les mutations de la fonction publique qu'il estime nécessaire, on en finirait presque par voir clairement que l'objectif véritable derrière ces mesurette d'apparat n'est pas la recherche d'un mode de fonctionnement respectueux de la planète et soucieux des impératifs écologiques mais bien une volonté libérale de déstructuration du service public (qui reste encore une exception française dans un monde où la solidarité devrait être passée de mode !)

Quand la cause est noble pour le citoyen, l'utiliser pour l'entourlouper est la dernière brimade à la mode !

Alors puisque l'urgence écologique est à nos portes et qu'il est plus qu'impératif d'agir, agissons.

Bercy veut parler d'écologie ? Parlons-en, mais en nous appuyant sur le cœur de nos missions et en particulier l'impôt. C'est au-delà des recettes de l'état, un outil de gouvernance, un outil d'incitation économique et rêvons-le, un outil écologique. Nous le voudrions ambitieux, Bercy nous propose le covoiturage et le papier recyclé....

On pourrait par exemple, rétablir l'ISF et établir une fiscalité réellement à la hauteur des besoins de la transition énergétique.

Mais aussi, et plus proche de chez nous et puisque les trajets des agents des finances publiques semblent être une préoccupation majeure à bercy, réduisons effectivement les occasions de trajet et réinvestissons les différents sites du département. Nos collègues pourront à nouveau bénéficier des meilleures conditions de travail possible tout en faisant une utilisation raisonnée des transports.